

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 28 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, LONG Jean-Emmanuel, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, ALBERT Sylvie, PLARD Geneviève, CASSAN Pierrette, ENJALBY Christiane, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, GIL Sandrine, DUVION Stéphane, LEGRAND Mélanie, VIEREN Dominique.

Absents procurations : LORIZ-GOMEZ Sylviane (PLARD Geneviève), ENJERLIC Philippe (ABELLA Gérard), LACROIX Olivier (JAMME-SERRES Arnaud), SIMAEYS Julia (ENJALBY Christiane).

Absents : FERREIRA Sylvie, MORLA Alexandre, DUMOULIN Alexandre

Madame Edith JOFFRE est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°8

OBJET : URBANISME – DENOMINATION DE LA RUE DE DESSERTE DES LOTS A BATIR DE L'OPERATION DE LA « SA PROMOLOGIS » EN ENTREE SUD DE LA COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le Permis d'Aménager référencé PA 034 037 21 Z 0001 accordé par arrêté municipal en date du 23 mars 2022 et son modificatif PA 034 037 21 Z 0001 M01 accordé en date du 23 juin 2022,
VU la demande de la SA PROMOLOGIS en date du 18 juillet 2022,

La SA PROMOLOGIS a obtenu le 23 mars 2022 un permis d'aménager afin de créer une résidence intergénérationnelle de 35 logements et 13 lots à bâtir pour la construction de maisons individuelles.

Il convient ce jour de dénommer la voie communale desservant les lots à bâtir afin de faciliter les démarches des futurs habitants et des services publics particulièrement les services de secours et les services postaux,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la dénomination suivante :
« Rue des Solidarités ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la dénomination de la « Rue des Solidarités » et l'autoriser à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

2022-38

Envoyé en préfecture le 29/07/2022

Reçu en préfecture le 29/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 034-213400377-20220728-D202238-DE

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la dénomination de la « Rue des Solidarités »,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en
Préfecture le 29/07/2022
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 29/07/2022

